

INSCRIPTIONS SERVICES PERISCOLAIRES 2025-2026

Garderie - Cantine – Ramassage scolaire

INSCRIPTIONS en ligne 24h/24h - 7j/7j :

Du 1^{er} juin au 30 juin 2025

Sur le portail familles du Grand Autunois Morvan :
<https://grandautunoismorvan.portail-familles.app/>



Pour tout renseignement et accompagnement téléphonique :

POLE ANOST/CUSSY

Tél. 06 87 43 55 39

Lundi et Mardi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Jeudi et vendredi : 8h30-12h30

POLE AUTUN - CCGAM

Tél. 03 85 86 80 46

Lundi, Mardi, jeudi et Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Mercredi : 13h30-17h

POLE COUCHES

Tél. 03 85 86 95 80

Du Lundi au Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

POLE EPINAC

Domaine du Curier

Tél. 03 85 82 13 61

Du Lundi au Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 9h00-12h00

POLE ETANG SUR ARROUX

Tél. 03 85 82 38 14

Du Lundi au Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

SI DIFFICULTES D'UTILISATION DU PORTAIL :

vanessa.barbosa@grandautunoismorvan.fr

L'utilisation des services périscolaires organisés par la CCGAM pour l'année scolaire 2025-2026 (garderie, cantine, encadrement du temps méridien) déclenche un droit d'inscription unique de 20 € par an par enfant, plafonné à 30 € par an par famille.

A NOTER

Si vous hésitez à inscrire vos enfants aux services périscolaires, nous vous recommandons vivement de renseigner un dossier d'inscription : **le droit d'inscription vous sera facturé uniquement si votre(vos) enfant(s) fréquente(nt) les services périscolaires.**

En revanche, si le dossier d'inscription de votre enfant n'est pas validé pour l'année en cours, ce dernier ne pourra absolument pas être remis sous la responsabilité de nos équipes périscolaires.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Rappel important : si vous ne savez pas si vous avez déjà un compte portail famille actif, il est préférable de contacter votre pôle de proximité. La création d'un compte en doublon peut bloquer provisoirement votre demande.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE PORTAIL FAMILLE

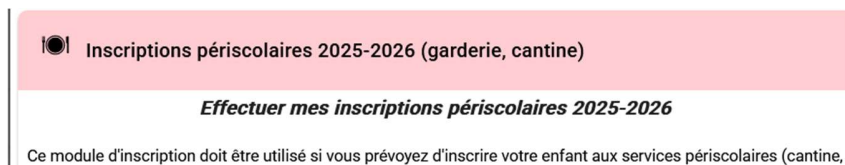
CAS 1 – Vous savez déjà quel(s) jour(s) votre enfant fréquentera les services périscolaires (exemple : cantine tous les midis, toute l'année ou cantine les lundis et jeudis toute l'année).

- 1 – Connectez-vous à votre portail famille
- 2 – Mettez à jour les informations de votre dossier si nécessaire (adresse, téléphone, problèmes de santé...)
- 3 – Cliquez directement sur le bloc "Mes réservations", puis sur le bouton « Ajouter ». Choisissez les jours concernés et validez vos réservations pour chaque enfant et chaque service périscolaire.



CAS 2 - Vous savez que votre enfant va fréquenter un service périscolaire (cantine, garderie ou bus) mais vous ne connaissez pas encore les dates précises.

- 1 – Connectez-vous à votre portail famille
- 2 – Mettez à jour les informations de votre dossier si nécessaire (adresse, téléphone, problèmes de santé...)
- 3 – Cliquez sur le bloc "Inscriptions périscolaires 2025-2026" **entre le 1er et le 30 juin 2025**



- 4 – Choisissez le dossier de votre enfant, puis l'établissement et les services souhaités puis enregistrez.
- 5 – Vous aurez ensuite **jusqu'au 15 août 2025** pour effectuer les réservations (choix des jours) via le module "Mes réservations", si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli à la cantine dès septembre 2025.

SI VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE PORTAIL FAMILLE

Il est nécessaire de créer un compte directement sur le Portail familles. Après validation du compte par nos services, vous pourrez accéder aux modules inscriptions et réservations (cas 1 et 2 ci-dessus).

En cas de difficulté ou pour toute question, nos services seront à votre disposition pour vous accompagner. Pour cela, contactez le Pôle de proximité dont vous dépendez.

AVANT TOUTE INSCRIPTION, MERCI DE PREVOIR LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- **Pages vaccinations du carnet de santé** indiquant les vaccins et rappels éventuels : **obligatoire**. **Attention, les NOM et Prénom de l'enfant doivent apparaître sur le document fourni :**
- **Attestation d'assurance scolaire 2025/2026 : obligatoire.**
- **Notification MDPH : uniquement si concerné (élève en situation de handicap, y compris en dispositif ULIS)**

